

Certificat de Spécialisation

Accompagnement à la Démarche de Développement Durable



Version 11/04/2023



L'objectif de cette formation est de mobiliser les connaissances nécessaires à la prise en compte du développement durable dans le champ d'une discipline sportive et être capable de mettre en œuvre une démarche Eco-responsable.

Objectifs de la formation :

- Mobiliser les connaissances spécifiques à la prise en compte des enjeux du développement durable,
- Mettre en œuvre une démarche du développement durable,
- Fédérer les acteurs autour d'un travail collaboratif et partagé pour l'organisation d'un évènement,
- Développer des actions dans le cadre de projets territoriaux ou associatifs,
- Adapter les évènements existants au regard du développement durable.

Le métier préparé :

Le titulaire du CS Accompagnement à la Démarche de Développement Durable est le référent développement durable au sein de sa structure. A ce titre il met en place la démarche de développement durable de sa structure en prenant en compte l'ensemble des dimensions, notamment économique, environnementale et sociale.

Il exerce en :

- associations sportives
- associations de jeunesse et d'éducation populaire
- collectivités territoriales
- centres d'entraînement ou pôles
- comité d'entreprise
- établissements publics
- entreprises
- accueils collectifs de mineurs



Prérequis :

- Avoir 18 ans minimum,
- Être titulaire du PSC1 (ou équivalent) en cours de validité,
- Pour accéder à la certification du CS, avoir un BPJEPS ou DEJEPS dans le champ du sport

Certificat de Spécialisation

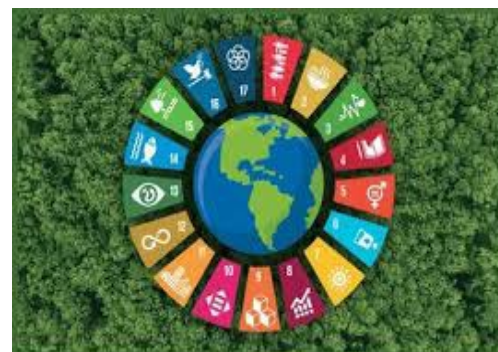
Accompagnement à la Démarche de Développement Durable

Publics visés : Formation ouverte :

- Animateurs / Educateurs titulaires d'un BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS → certification
- Autre public sensible au développement durable → attestation de formation

Référentiel de certification :

- **UC 1** : Mobiliser les connaissances nécessaires à la prise en compte du développement durable dans le champ d'une discipline sportive ou dans celui de l'animation
- **UC 2** : Mettre en œuvre une démarche écoresponsable.



S'inscrire à cette formation :

- En ligne sur notre site : <https://www.creps-cvl.fr/formation.offre>
- Date limite d'inscription : 18/08/2023

Modalités de sélections : CV et lettre de motivation (8 places minimum et 12 maximum)
Sous réserve que la formation soit habilitée par la DRAJES

Volume horaire de la formation : **105 h** en centre de formation, et **50 h** en alternance

Planning : 8 séquences de 2 jours de formation entre le 18 septembre 2023 et 16 février 2024

Les dates sont :

- 18 et 19 septembre 2023
- 2 et 3 octobre 2023
- 16 et 17 octobre 2023
- 13 et 14 novembre 2023
- 27 et 28 novembre 2023
- 11 et 12 décembre 2023
- 8 et 9 janvier 2024
- 22 janvier 2024
- certification initiale : 23 janvier 2024 / épreuve de rattrapage : 12 février 2024

Intervenants : Le CREPS CENTRE-VAL DE LOIRE est en partenariat avec le CROS de la région.

Financements :

Des financements sont possibles pour les demandeurs d'emploi, salariés et indépendants.
Contactez-nous pour des renseignements.

Contact renseignements :

Partie financière : **BOGÉ Sabine** 02 48 48 06 11 / sabine.boge@creps-cvl.fr

Partie pédagogique : **MARTIN Honorine** 0248480608 / honorine.martin@creps-cvl.fr